



ARBITRAGE COMMERCIAL



LE CENTRE DE CONCILIATION, DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DE LA CACI - ALGER

Le Centre d'Arbitrage et de Médiation de la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) - Alger est une institution incontournable dans le paysage de l'arbitrage commercial. En tant que tel, il constitue un pilier fondamental dans la résolution des litiges entre entreprises. Son rôle essentiel réside dans sa capacité à offrir une alternative crédible et efficiente aux tribunaux civils traditionnels.

Grâce à la CACI, les entreprises peuvent bénéficier d'une plateforme neutre et spécialisée, où elles peuvent résoudre leurs différends en toute confidentialité. Cette neutralité est cruciale pour garantir l'équité du processus. De plus, la CACI dispose d'une équipe d'experts dans le domaine de l'arbitrage commercial, ce qui assure aux parties impliquées un traitement équitable et une compréhension approfondie des enjeux spécifiques à leur secteur d'activité.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation les participants auront acquis des compétences mesurables leur permettant d'assumer diverses responsabilités tout au long du processus d'arbitrage.

Ces objectifs incluent la capacité à :

- La Représentation des Parties
- Diriger des Arbitrages Internationaux
- La Gestion Intégrale d'un Procès Arbitral
- L'Exercice du Rôle d'Arbitre.



DURÉE DE LA FORMATION

09 Mois - 3/4 Samedi par Mois (VH:184)

DESTINÉE AUX

- Magistrats, avocats, conseillers juridiques et experts comptables
- Auditeurs et Professionnels, Divers Domaines, désireux de développer des compétences approfondies.
- Etudiants en droit, économie, gestion, commerce et administration des affaires.

NOS INTERVENANTS

Les séances de formation sont animées par des praticiens renommés du monde de l'arbitrage :
Juges, Avocats, Professeurs d'université.

ABOUTISSEMENT DE LA FORMATION

La formation est sanctionnée par un certificat d'arbitrage commercial Délivré par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

 **FIXE: 023.79.50.35/33**

 **FAX: 023.79.50.34**

 **EMAIL: DF@CACI.DZ**

 **CACI.FORMATION**

 **CACI.FORMATION**

 **FORMATIONS.CACI.DZ**

Programme de la Formation :

FONDAMENTAUX DE L'ARBITRAGE COMMERCIAL

Ce module vise à établir une base solide en familiarisant les participants avec les concepts fondamentaux de l'arbitrage commercial. Il s'articule autour de deux principales composantes, soit une introduction approfondie à l'arbitrage commercial et une exploration des principes juridiques fondamentaux, y compris les évolutions récentes.

STRATÉGIES PRÉALABLES À L'ARBITRAGE COMMERCIAL

Ce module est conçu pour guider les participants à travers les étapes essentielles pour engager un Processus d'arbitrage commercial. Il couvre les aspects pratiques de la décision de recourir à l'arbitrage, y compris l'évaluation des avantages et inconvénients, ainsi que la sélection judicieuse des règles applicables et des arbitres.

GESTION OPÉRATIONNELLE DES PROCÈS ARBITRAUX

Ce module se concentre sur les étapes essentielles pour initier et administrer un procès arbitral avec succès. Les participants acquerront des compétences pratiques dans la planification, la gestion des différentes phases du procès, ainsi que des stratégies tactiques avancées pour optimiser leurs positions dans le processus arbitral.

LES SPÉCIFICITÉS DU PROCÈS ARBITRAL

Ce module explore les aspects uniques du procès arbitral, en mettant particulièrement l'accent sur les techniques avancées de collecte et de présentation de preuves, ainsi que sur la compréhension approfondie des procédures d'urgence et des mesures provisoires.

RÉDACTION ET EXÉCUTION DE LA SENTENCE

Ce module se concentre sur la phase cruciale de la rédaction de la sentence arbitrale et sur les stratégies d'exécution qui assurent la mise en œuvre efficace des décisions arbitrales.

APPROFONDISSEMENT DES VOIES DE RECOURS ET EXÉCUTION DES SENTENCES

Ce module explore en détail les différentes voies de recours disponibles après l'émission d'une sentence arbitrale, mettant l'accent sur la procédure d'exequatur et l'analyse approfondie des possibilités de contestation.

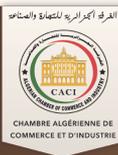
INTERACTION AVEC LES INSTANCES JUDICIAIRES ÉTATIQUES

Ce module se focalise sur la gestion efficace de l'interaction entre les procédures arbitrales et les instances judiciaires étatiques. Il explore les aspects du soutien judiciaire, de la coercition et des tactiques appropriées. De plus, il aborde le contrôle judiciaire et l'annulation de la sentence à travers des cas pratiques.

EXERCICE PRATIQUE D'UN PROCÈS ARBITRAL

Ce module offre une opportunité unique aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de la formation en se confrontant à des scénarios complexes Basés sur des cas réels.

SIMULATION PRATIQUE AU TRIBUNAL DU PALAIS CONSULAIRE

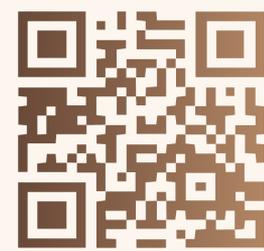


A PROPOS DE LA CACI

La **Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI)** institué par le décret exécutif 94-96 du 03/03/1996 modifié et complété par le décret exécutif 2000-312 et le décret 83-22 du 26/02/2022 est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

La **CACI** est au plan national, l'institution représentant auprès des pouvoirs publics, les intérêts généraux des secteurs du commerce, de l'industrie et des services.

La **CACI** a également pour prérogatives d'entreprendre des actions d'enseignement, de formation, de perfectionnement et de recyclage et elle s'est dotée à ce titre des instruments nécessaires pour l'accomplissement de ces missions.



SCAN MOI !



SITE WEB

ADRESS : CCI, SAFEX, FOIRE D'ALGER, MOHAMMADIA, ALGER, ALGÉRIE.

